REÇU EN PREFECTURE
le 09/03/2023
Application agréée E-legalite.com
22_DN-078-217800929-20230309-D2023_25-AI

BOUGIVAL

DECISION N°2023-15

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL POUR LE CHANGEMENT DES FENETRES DES LOGEMENTS ECOLE MONET ET L'INSTALLATION D'UNE POMPE A CHALEUR SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire de la Ville de BOUGIVAL, Yvelines,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2122-22,

Vu la délibération n°2020-04 du Conseil municipal du 25 mai 2020 autorisant M. le Maire à « demander à tout organisme financeur, public ou privé, l'attribution de subventions au taux maximum, tant en investissement ou en fonctionnement »,

Considérant le projet prévu au budget 2023 de remplacer les fenêtres des logements Ecole Monet afin d'améliorer la performance énergétique de ces logements ainsi que leur confort thermique et acoustique.

Considérant le projet prévu au budget 2023 d'installer une pompe à chaleur en salle du conseil municipal afin de faire des économies d'énergie et d'améliorer le confort thermique de cette salle

Considérant que le coût total de ces deux opérations, frais de diagnostic inclus s'élève à 78 805 € HT.

Considérant la possibilité d'obtenir des subventions au titre de la dotation de soutien à l'investissement local pour l'année 2023, ces travaux s'inscrivant dans la priorité thématique d'investissement « rénovation énergétique »

DECIDE

- **DE DEMANDER** une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local pour la réalisation de travaux de changement des fenêtres des logements Ecole Monet et l'installation d'une pompe à chaleur salle du conseil municipal
- **DE S'ENGAGER** à financer l'opération de la façon suivante :
 - DSIL : 63 044 € soit 80% du coût HT des opérations
 - Ville : 15 761 € HT soit 20% du coût HT des opérations

- **DE DIRE** que la dépense est inscrite au budget primitif 2023

- **D'INDIQUER** que les membres du Conseil municipal seront informés de cette décision lors de la prochaine réunion délibérante.

Fait à Bougival, le 9 mars 2023.

HOTEL DE VILLE DE BOUGIVAL 78380

Le Maire,

Luc WATTELLE.

MAIRIE DE BOUGIVAL
Tél : 01 30 78 25 80 — maire@ville-bougival.fr
126, rue du Maréchal Joffre 78380 Bougival
www.ville-bougival.fr